

Appel à candidature pour une résidence d'artiste à Martres Tolosane. Haute-Garonne, Occitanie.

Du 1er avril au 2 mai 2021

**Résidence d'artiste en Atypie
Céramique/Art contemporain**

Résidence Céramique/Art contemporain à Martres Tolosane

Du 1^{er} avril au 2 mai

« La terre, l'eau, l'air, le feu »

Pour cette résidence, l'artiste pourra collaborer avec des artisans faïenciers locaux et travailler en regard de la collection municipale de céramiques et d'objets de l'histoire locale, exposés à l'Espace Angonia, centre d'interprétation du patrimoine local, pour un dialogue fécond.

Les projets proposés auront à voir avec la céramique ou de façon plus large avec la terre, l'eau, l'air, le feu et les actions physico-chimiques de ces éléments entre eux.

Martres Tolosane est située à 60 km au sud de Toulouse en bord de Garonne, proche du site de La villa gallo-romaine de Chiragan et de la Fontaine de Saint Vidian.

Depuis bientôt 3 siècles des Faïenciers sont installés à Martres, cité d'art et d'histoire. Martres-Tolosane est riche d'un patrimoine architectural, artisanal et culturel. Aujourd'hui, la « Cité artiste », cherche à se réinventer en s'ouvrant sur d'autres pratiques culturelles, notamment avec le soutien du Grand Presbytère, nouvelle salle d'exposition ou la toute récente installation de l'Association « Les amis du verbe », promue par Dick Annegarn.

Sur cette commune se trouve aussi la cimenterie Lafarge couvrant de ses poussières les toits des maisons et l'autoroute A64 borde ce village paisible.

Les tensions entre artisanat et industrie, histoire et modernité, témoignent, dans cette vallée de la Garonne et ce village en particulier, des difficultés rencontrées par les territoires ruraux, entre adaptation au monde contemporain et sauvegarde de valeurs régionales et traditions locales. Rejoindre la métropole toulousaine ou travailler au pays. L'action des cultures réconciliées pourrait être un facteur d'harmonie et contribuer au vivre ensemble.

Il s'agira pour l'artiste d'interroger ce contexte touristique, historique, géographique, culturel, humain, de s'en inspirer, de se l'approprier, d'aller à la rencontre des faïenciers locaux. Le projet pourra être éventuellement participatif ou collaboratif.

Toutes les formes pourront trouver une façon de s'exprimer.

Pour prolonger cette résidence, il sera demandé à l'artiste de participer à une exposition collective à l'Espace Angonia, centre d'interprétation du patrimoine local, situé au cœur du village et mis à disposition par la Communauté de Communes Cœur de Garonne en partenariat avec la Mairie de Martres Tolosane et Le Grand Presbytère.

L'exposition proposera le travail de l'artiste en résidence, 3 diplômés de l'ESA de Tarbes section céramique ayant obtenu les félicitations du jury, des artistes invités et des œuvres du FRAC Occitanie Montpellier (sous réserve). L'exposition entrera alors en dialogue avec les céramiques et objets déjà présents dans le lieu.

Une trace du travail de l'artiste devra rester dans la collection de céramique de l'Espace Angonia et une autre au camping Le Moulin.

Cette résidence sera aussi l'occasion d'échanges avec le Lycée Martin Malvy à Cazères et ses sections professionnelles, atelier terre/céramique.

Des visites et ateliers éventuels pourront être proposés aux écoles de Martres.

Hébergement de l'artiste au camping Le Moulin.

Restitution-Vernissage le dimanche 2 mai selon les conditions sanitaires alors en vigueur. Exposition du 2 mai au 26 juin.

2000€ d'honoraires pour l'artiste, interventions éventuelles auprès des publics comprises.
Production prise en charge par PAHLM selon les besoins. Le travail avec les ressources, matériaux et matériels trouvés sur site serait apprécié.
Hébergement au camping pris en charge.
2 Allers-retours pris en charge à hauteur de 500 €
Les repas ne sont pas pris en charge.
Véhicule souhaité.

Une présélection de 3 dossiers est effectuée par PAHLM sur la cohérence entre le parcours artistique, le dossier présenté et le contexte ainsi que l'originalité et la générosité des intentions.

La sélection finale sera effectuée par un jury composé des acteurs locaux impliqués dans le projet de résidence.

Les travaux déjà réalisés ne seront pas acceptés, il s'agit bien d'une production contextuelle.

Dossier à envoyer au format PDF obligatoirement en un seul fichier avant le 24 février.

L'intitulé du PDF doit mentionner le nom de l'artiste

contact.pahlm@gmail.com

- Note d'intention
- CV
- Travaux récents réalisés commentés
- Textes biographiques
- Liens vers site, vidéos, photos, Facebook, etc.
- SIRET artiste-auteur